

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



**N°2018/19**

**Chapitre 7.1 décisions budgétaires**

**Objet : approbation du Compte Administratif 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 28 mars, à 10h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux du centre culturel « Le XXe », à Savines-le-Lac, sous la présidence de Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 28 mars 2018

Date de convocation :  
1<sup>er</sup> mars 2018

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 25

En exercice : 25

Membres présents  
Vote(s) pour 19  
Vote(s) contre 0  
Abstention(s) 0

Secrétaire de séance :  
M. Jean CONREAUX

Auxiliaire de secrétaire de  
séance :  
M. Christophe PIANA

Etaient Présents : **M. Victor BERENGUEL**, Président, **M. Marc VIOSSAT**, Vice-Président, **Mme Agnes PIGNATEL**, Vice-Présidente, **M. Jean Pierre GANDOIS**, Vice-Président, **M. Jean CONREAUX**, Secrétaire, **M. Jean BERNARD** Rapporteur du Budget, **M. Christian DURAND**, Conseiller Syndical, **Mme Jessica GUIARD**, Conseiller Syndical suppléant de Georges GAMBAUDO, **M. Robert FRAYSSINES**, Conseiller Syndical, **M. Pierre VOLLAIRE** Conseiller Syndical, **M. Patrick PERNIN**, Conseiller Syndical, **Mme Sophie VAGINAY** Conseillère Syndicale, **M. Roger MASSE** Conseiller Syndical, **Mme Carole CHAUVET**, Conseiller Syndical, **Mme Marine MICHEL**, Conseillère Syndicale, **Mme Ginette MOSTACHI** Conseillère Syndicale, **Mme Valérie ROSSI**, Conseillère Syndicale

Etaient représentés: Mme Bénédicte FEROTIN donne pouvoir a M. Marc VIOSSAT, M. Daniel GALLAND donne pouvoir a Mme Ginette MOSTACHI, M. Georges GAMBAUDO est supplée par Mme Jessica GUIARD

Etaient invités et présents: M. Phillipe CATELAIN, Président du SPPSP, Mme Ariane BEAUVILLAIN EDF, M. Denis NOGUIER, EDF, M. Christian ROMAN CD05, M. Régis BOUCHACOURT CCI05

Etaient excusés: Mme Anne RINJONNEAU CD04, M. Joël BONNAFFOUX Conseiller Syndical, Mme Pascale BOYER Conseiller Syndical,

### Exposé des motifs :

Après la présentation du bilan de l'exercice écoulé, le Président quitte l'assemblée le temps du vote de cette délibération et laisse la présidence de la séance à Monsieur Jean BERNARD, Rapporteur du Budget.

**VU :**

- Le budget primitif 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, relatifs à l'exercice 2017,

**CONSIDERANT :**

1. La reprise par le receveur dans ses écritures du montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, de tous les titres de recettes émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer ;
2. La régularité des écritures statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire et celles statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

**Après en avoir délibéré, le comité syndical, réuni le 28 mars 2018 :**

- **DECIDE** donner acte au Président de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0.00 €	287 880.97 €	0,00 €	173 854.91 €	0,00 €	461 735.88 €
Opérations de l'exercice	511 426.54 €	393 134.53 €	1 374 311.24 €	1 429 574.66 €	1 885 737.78€	1 822 709.19 €
<b>TOTAUX</b>	<b>511 426.54 €</b>	<b>681 015.50 €</b>	<b>1 374 311.24 €</b>	<b>1 603 429.57 €</b>	<b>1 885 737.79 €</b>	<b>2 284 445.07 €</b>
Résultats de clôture	0.00€	169 588.96 €	0,00 €	229 118.33 €	0,00 €	398 707.29 €
Restes à réaliser	785 413.31 €	619 404.84 €	0.00 €	0.00 €	785 413.31 €	619 404.84 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>1 296 839.85 €</b>	<b>1 300 420.34 €</b>	<b>1 374 311.24 €</b>	<b>1 603 429.57 €</b>	<b>2 671 151.09 €</b>	<b>2 903 849.91 €</b>
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>	<b>0 €</b>	<b>3 580.49 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>229 118.33 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>232 698.82 €</b>

- **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- **ARRÊTE**, à l'unanimité, les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme

**Le Rapporteur du Budget**

  
**Jean BERNARD**

